



## **CAP session 2021 : Pétition pour l'annulation du chef-d'œuvre !**

La CGT Éduc'action considère que la mise en place du dispositif chef-d'œuvre est un échec et que les élèves de CAP ne seront pas en mesure d'être évalués équitablement pour cette session 2021 car :

- sans formation, sans véritable accompagnement par les corps d'inspection, sans budget, sans temps de concertation, les équipes se trouvent en grande difficulté ;
- le public concerné est fragile (élèves venant de SEGPA, d'ULIS, ou primo-arrivant·es...). De plus, le confinement de l'année dernière n'a pas permis la mise en place et l'évaluation en contrôle continu. Il ne doit pas essayer les plâtres de l'épreuve orale ;
- les convocations, à partir du mois d'avril 2021, de beaucoup de collègues pour faire passer les oraux dans les CFA et dans les LP amputeront encore du temps d'enseignement ;
- les 3h élève et les 6h prof (*art. 6 de l'arrêté du 21/11/2018*), doivent être respectées, et être utilisées pour faire de l'enseignement disciplinaire.

**Par conséquent, la CGT Éduc'action lance une pétition pour l'annulation du chef-d'œuvre. Soyons nombreux à la signer, pour faire aboutir cette revendication !**  
Lien vers la pétition : [ICI](#)